

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023

SAINT-HYACINTHE BÉNÉFICIE DE PLUS DE 30 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES PRIORITAIRES

SAINT-HYACINTHE, le 25 juin 2019 – Chantal Soucy, au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M^{me} Andrée Laforest, est heureuse d'annoncer que 9 municipalités de la circonscription de Saint-Hyacinthe bénéficieront d'un montant de 30 143 778 \$, consenti dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et de la contribution du gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années.

Citations :

« Je me réjouis de cette annonce qui est une très bonne nouvelle pour la circonscription de Saint-Hyacinthe. Cet important soutien permettra aux municipalités de réaliser des travaux d'infrastructures liés notamment à l'eau potable, au traitement des eaux usées, à la voirie locale et au déploiement de réseau Internet à haute vitesse. Cet investissement confirme l'engagement de notre gouvernement à soutenir la réalisation de projets porteurs pour les municipalités, au bénéfice des générations futures. »

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe

« Partout au Québec, nous travaillons de concert avec les acteurs municipaux afin de créer des milieux de vie agréables où il fait bon vivre. Les municipalités et organismes municipaux pourront compter sur une source de financement prévisible leur permettant de concrétiser de nombreux projets d'infrastructures. Ces investissements sont en droite ligne avec la volonté de notre gouvernement de contribuer à la vitalité économique de nos municipalités et de nos régions. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

« Je suis fier de cette importante contribution qui permet de fournir un financement stable et à long terme sur lequel les collectivités peuvent compter pour rénover et entretenir leurs infrastructures publiques. Nous sommes à l'écoute du Québec et de ses besoins en matière d'infrastructure. C'est pourquoi nous avons confirmé une somme additionnelle de plus de 500 millions de dollars qui sera directement affectée à la réalisation de nos engagements envers les communautés. Ce sont des mesures concrètes comme celle-ci qui font la différence et améliorent la qualité de la vie des Canadiens. »

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Faits saillants :

- Le [Fonds de la taxe sur l'essence fédéral](#) (FTE) est une source de financement indexé et à long terme qui appuie chaque année des projets d'infrastructure locale partout au Québec.
- Au total, les municipalités du Québec se partageront 3,415 milliards de dollars dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, dont 2,564 milliards de dollars proviennent du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral. Par

ailleurs, 851 millions de dollars sont issus de la contribution additionnelle du gouvernement du Québec.

Liens connexes :

L'information concernant le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023, y compris les modalités du programme et la procédure pour présenter une programmation de travaux, sera bientôt disponible sur le [site Web](#) du MAMH.

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMhQC/

**Répartition des montants par municipalité
pour la circonscription de Saint-Hyacinthe**

Municipalités	Contributions TECQ 2019-2023
La Présentation	1 266 800 \$
Saint-Barnabé-Sud	811 790 \$
Saint-Damase	1 265 725 \$
Saint-Dominique	1 278 088 \$
Saint-Hugues	936 226 \$
Saint-Hyacinthe	20 101 022 \$
Saint-Liboire	1 398 493 \$
Saint-Pie	2 117 963 \$
Saint-Simon	967 671 \$
Total	30 143 778 \$

– 30 –

Source : **Jean-Charles Del Duchetto**
Responsable des communications
Saint-Hyacinthe
514-229-0591

Bénédicte Trottier Lavoie
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation et ministre
responsable de la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
418 691-2050

Renseignement : **Équipe des relations de presse**
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 3746